

RAPPORT FINANCIER

ANNÉE 2025



ASSOCIATION CHARENTAISE DE PROTECTION
DE LA NATURE ET D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

56^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

CHÂTEAUBERNARD – 20 JUIN 2026

RAPPORT FINANCIER ANNÉE 2025

SOMMAIRE

COMPTE DE RÉSULTAT PAGE 2-5

BILAN PAGE 6

AFFECTATION
DU RÉSULTAT D'EXERCICE PAGE 6

CONTRIBUTIONS
VOLONTAIRES EN NATURE PAGE 7

VALORISATION DU BÉNÉVOLAT PAGE 7

CONCLUSION PAGE 7

Photographies de la couverture :

- Enquêteurs en herbe sur la scène de crime © CDC Charente Limousine
 - Mauve musquée © Albert et Monique BRUN - Charente Nature
 - Lorient en soin © Centre de sauvegarde de Charente Nature
 - Lors de l'Assemblée Générale de 2025 © Charente Nature
 - Fleuve Charente à Vindelle © Pierre Fantin - Charente Nature
- Animation santé et environnement : textiles et petite enfance du Secteur Education
 - © Marie-Emmanuelle Halouis - Charente Nature
 - 1000^e animal accueilli en soin en 2025 à la mi-septembre
 - © Centre de sauvegarde de Charente Nature
 - Naiïade marine, espèce patrimoniale © Carla Renoux – Charente Nature

Le bénéfice
45 374 €



COMPTE DE RÉSULTAT 2025

*Il retrace l'ensemble des opérations liées à
la réalisation des actions de l'association sur une année.*

Globalement, les produits de l'exercice 2025 atteignent
1 271 102 € (+5% par rapport à 2024).

Les charges se montent à 1 225 728 € en hausse de 8% par
rapport à 2024. Le bénéfice s'établit ainsi à 45 374 €, en
diminution par rapport à 2024, dans un contexte de main-
tien d'un haut niveau d'activité et d'évolution des charges de
fonctionnement, notamment salariales.



Les documents qui vous sont présentés découlent du
compte de résultat, charges et produits et du bilan,
rédigés en collaboration avec notre cabinet d'exter-
nisme comptable, FIDAREC, et notre commissaire aux
comptes, M. Laidin du cabinet SCORE.

Les sommes, données en €, sont **arrondies**.
Nous espérons que ces commentaires vous permettront
une meilleure compréhension des états financiers
de Charente Nature, **arrêtés au 31 décembre 2025**.

COMPTE DE RÉSULTAT

LES PRINCIPAUX PRODUITS EN € **2025** **2024** LES PRINCIPAUX PRODUITS EN %

849 489 €	PRODUCTION DE BIENS ET DE SERVICES	67 %
834 136 €		69 %
319 784 €	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	25 %
309 920 €		25 %
86 414 €	PRODUITS DE GESTION COURANTE	6,8 %
64 275 €		5 %
5 936 €	PRODUITS FINANCIERS	0,5 %
5 752 €		1 %
9 479 €	REPRISES SUR PROVISIONS	0,7 %
174 €		0 %

Les produits

PRODUCTION DE BIENS ET DE SERVICES : 849 489 €

Ce poste correspond aux biens et services que l'Association réalise auprès de tiers et à la vente de marchandises (diffusion de livres...). Ce poste en légère progression de 2% reste à un niveau élevé et confirme la forte activité de l'Association et la reconnaissance de son savoir-faire. Ces produits représentent 67% du total des produits d'exploitation contre 69% en 2024 et 2023.

- A l'inverse de l'exercice précédent, les produits du secteur « Expertises » connaissent une très légère diminution de 0,90 % et se montent à 645 298 €. Une centaine de dossiers ont impliqués bénévoles et salariés, avec notamment la réalisation d'inventaires et d'enquêtes naturalistes portés par nos fédérations France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine, Poitou-Charentes Nature et par la LPO, de missions d'accompagnement de projets de réhabilitation d'infrastructures (bâtiments, carrières...) et des suivis écologiques de sites, en partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels en Nouvelle-Aquitaine et dans le cadre des mesures compensatoires environnementales.
- Les produits du secteur « Education » se montent à 194 072 € et connaît une diminution. Cette diminution est due à une baisse notable des ventes du kit pédagogique « Ça composte chez nous ». A noter, l'augmentation (12%) des prestations pédagogiques.
- Plus d'une centaine d'actions (programmes pédagogiques, animations scolaires ponctuelles, animations extra-scolaires, animations grand public, ateliers...) ont mobilisé l'équipe éducative, ainsi que les bénévoles investis dans le groupe « Prévention déchets ». Les compétences et le savoir-faire des éducatrices et éducateurs de l'Association, ainsi que la qualité des actions pédagogiques proposées sont reconnues et nous répondons à de nouvelles sollicitations.

Outre des sociétés privées et organismes publics demandeurs de prestations d'étude auprès de l'Association, les principaux partenaires financiers, cette année, sont les collectivités Région Nouvelle-Aquitaine, Conseil Départemental, Grand Angoulême, Grand Cognac, Ville d'Angoulême, Communauté de Communes de Charente Limousine, des organismes publics comme l'Agence de l'eau Loire Bretagne, CALITOM, l'Hôpital de Girac, Charente Eaux, Syndicats Charente Péruse et Nord-Ouest Charente, des entreprises ou groupements d'entreprises (LISEA, IMERYS, TERREAL, CDMR, IRRIBAREN) et des associations et fédérations (CETEF, CEN NA, LPO, GMHL, Cistude Nature, GRAINE, PCN, FNE NA ...) pour des actions d'expertises écologiques, d'enquêtes naturalistes et d'actions éducatives.

SUBVENTIONS D'EXPLOITATION : 319 784 €, en augmentation de 3% par rapport à l'exercice 2024. Elles représentent, comme lors de l'exercice précédent, 25 % des produits de l'Association.

Cette augmentation tient principalement à un apport supplémentaire de la Région sur des dossiers d'expertises naturalistes, mais aussi à de nouveaux financements de la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) et de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, ainsi qu'à des aides à l'embauche, principalement pour des services civiques.

Plus généralement, ces subventions concernent principalement la réalisation des programmes pédagogiques développés sur le territoire de GrandAngoulême, sous l'impulsion de la collectivité, la mise en œuvre des ateliers « Prévention déchets » et l'animation du groupe de bénévoles, soutenus par CALITOM, ainsi que le fonctionnement du Centre de sauvegarde de la faune sauvage, avec l'aide de la Région Nouvelle-Aquitaine, du Département de la Charente et du département de la Dordogne.

À noter, sur cet exercice, une révision du montant de la subvention CALITOM, en baisse de 36 % en 2025 par rapport à 2024.

Ces financements sont attribués sur projets. Aux subventions d'exploitation de l'exercice s'ajoutent des reprises sur fonds dédiés relatives à des conventions pluriannuelles traitées dans le poste reprise de provisions sur fonds dédiés d'un montant de 6 772 €.

PRODUITS DE GESTION COURANTE : 86 414 €, en très forte augmentation par rapport à 2024 (+ 54%). L'explication tient à l'accroissement significatif des dons, du mécénat et de l'abandon de frais des bénévoles (plus de 10 000€ pour chacun des postes), traduisant un soutien renforcé à l'Association. Concernant les adhésions, au 31 décembre 2025, l'association compte 414 adhérentes et adhérents, dont 18 associations locales et autres organisations, situation en légère baisse par rapport à 2024. L'investissement et l'engagement de nos bénévoles et salariés sur le terrain, dans les instances et réunions reste toujours aussi important... Un grand merci à eux !

PRODUITS FINANCIERS : 5 936 €, liés à une gestion de notre épargne auprès du Crédit Mutuel, notre banque.

REPRISES SUR PROVISIONS ET AUTRES PRODUITS : 9 479 € Gestion des stocks des produits vendus (ouvrages et kits pédagogiques), mais aussi aux reprises sur provisions pour risques et charges, ainsi qu'aux reprises sur provisions sur fonds dédiés liées à des subventions pluriannuelles.

Détail de la production par thématique

DÉTAIL DE LA PRODUCTION EN € **2025** **2024** DÉTAIL DE LA PRODUCTION EN %



Détail des principales subventions d'exploitation

DÉTAIL DES SUBVENTIONS EN € **2025** **2024** DÉTAIL DES SUBVENTIONS EN %

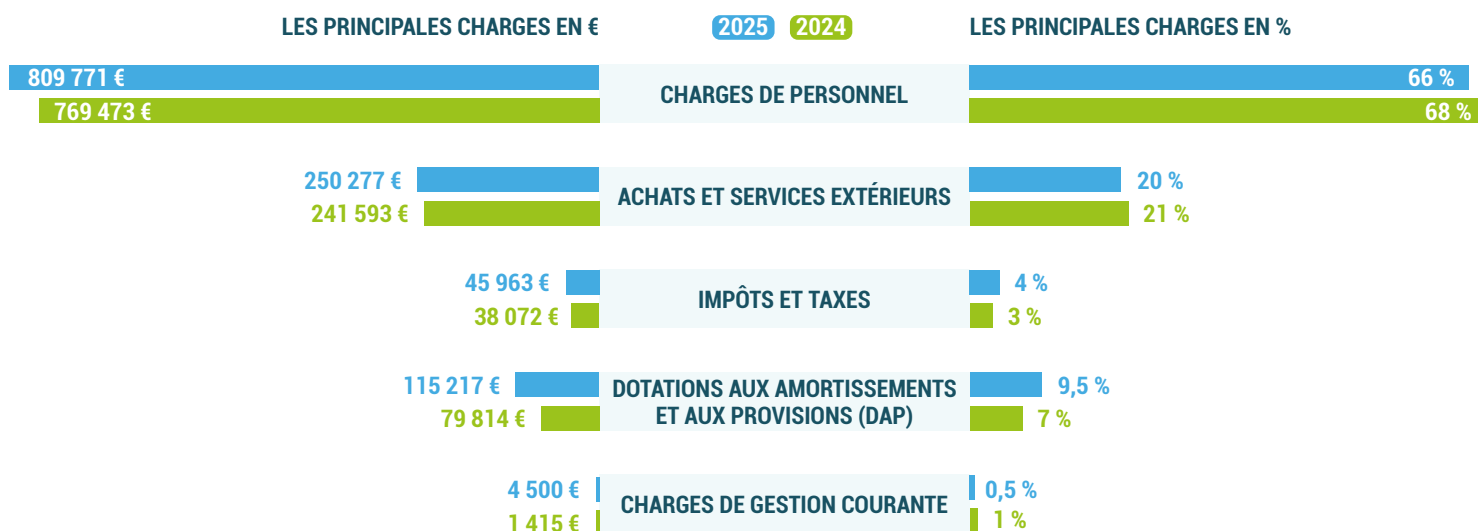


Détail des subventions d'exploitation par thématiques

DÉTAIL DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION PAR THÉMATIQUES EN € **2025** **2024** DÉTAIL DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION PAR THÉMATIQUES EN %



Les charges



CHARGES DE PERSONNEL : 809 771 €

Une progression de 5 % (769 471 € en 2024). Le ratio charges de personnel / charges globales s'établit à 66 %, contre 68 % en 2024.

→ Cette évolution s'inscrit dans un contexte de stabilisation de l'effectif salarié : 21 salariés pour 20,4 ETP en 2025, contre 21 salariés pour 19,5 ETP en 2024 et 25 salariés pour 21 ETP en 2023. L'année 2025 se caractérise par une équipe de salariés permanents stabilisée, sans évolution notable de sa composition.

→ Par ailleurs, l'association a accueilli en 2025 deux stagiaires au sein du secteur Éducation et deux stagiaires au sein du secteur Expertise, trois volontaires en service civique, ainsi que huit personnes en stage ou en écovolontariat, venues renforcer ponctuellement l'activité du Centre de sauvegarde de la faune sauvage.

STOCKS, ACHATS ET SERVICES EXTÉRIEURS : 250 277 €

Ces postes, comprenant les achats de marchandises et de services, ainsi que la variation de stocks, montrent une légère variation de 3,6 % (241 960 € en 2024) qui traduit la stabilisation du niveau d'activité. Par ailleurs les abandons de frais des bénévoles s'élèvent à 34 426 € pour l'année 2025. Le ratio de ce poste par rapport au global des charges est de 20 %.

IMPÔTS ET TAXES : 45 053 €

ces charges connaissent une hausse de 20 % par rapport à 2024 liée à la hausse des charges de personnel ; elles correspondent essentiellement à la taxe sur les salaires et aux cotisations versées à Uniformation, l'organisme paritaire collecteur agréé de l'économie sociale dont nous dépendons.

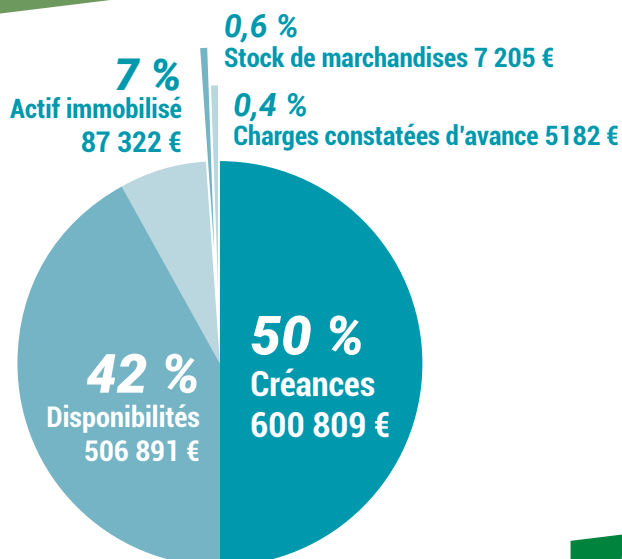
CHARGES DE GESTION COURANTE : 4 500 €

Elles sont constituées principalement des cotisations statutaires versées à nos réseaux associatifs, mais aussi des pertes sur créances irrécouvrable et des charges diverses de gestion courante.

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS : 115 217 €

Ces dotations correspondent aux amortissements prenant en compte la dépréciation des immobilisations, ainsi que les dotations aux provisions pour risques et charges et fonds dédiés, ainsi que pour indemnités de fin de carrière.

BILAN



L'ACTIF

→ Actif immobilisé 7 %

IMMOBILISATIONS : 87 322 €

Ce sont l'ensemble des biens durables qui contribuent à l'activité de l'association.

Ce total de l'actif immobilisé est en hausse de 3 % du fait de l'enregistrement de nouveaux investissements non compensés par la prise en compte de la dépréciation des équipements existants.

→ Actif circulant 93 % représente un montant total de 1 120 083 €

STOCK DE MARCHANDISES : 7 205 €

Les stocks, composés d'ouvrages naturalistes diffusés par l'association sont en légère baisse du fait de la vente d'un kit pédagogique « Petites bêtes ».

CRÉANCES au 31 décembre 2025 : 600 809 €

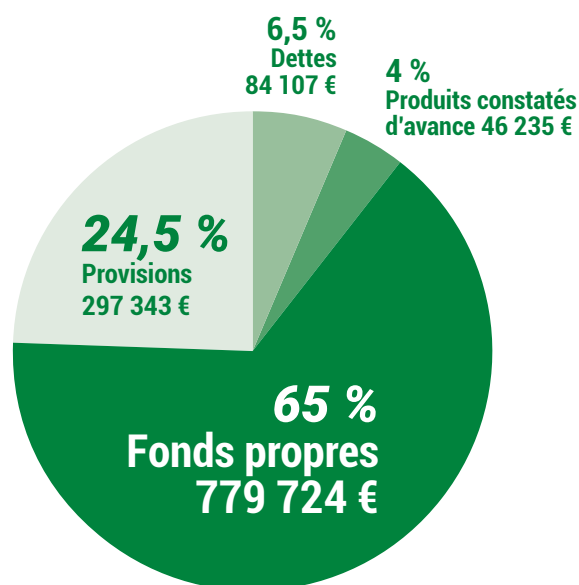
Un montant encore à recevoir de la part des tiers et partenaires financiers, au titre de financements relatifs à des projets menés au cours de l'année écoulée, mais aussi des exercices antérieurs, contre 462 830 € en 2024, soit une hausse de 29,8 %. Cette évolution met en évidence que, malgré une bonne gestion comptable et un suivi rigoureux de la facturation, la complexité des dossiers de financement, ainsi que l'origine de certains fonds, notamment européens (FEDER), entraînent un allongement des délais de paiement

DISPONIBILITÉS BANCAIRES : 506 891 €

Un solde positif depuis plusieurs années.

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE : 5 182 €

Charges pour l'année 2026, comptabilisées d'avance sur cet exercice.



LE PASSIF

FONDS PROPRES DE L'ASSOCIATION

au 31 décembre 2025 : 779 724 €

Ils comprennent le fonds associatif, ou fonds général de dotation (719 217 €), les subventions d'investissement (15 133 €) concernant l'équipement du Centre de sauvegarde et attribuées à l'association par la Région et la fondation LISEA, ainsi que le résultat d'exercice.

→ Pour cet exercice 2025, le résultat est positif de 45 374 €.

PROVISIONS : 297 343 €

Elles représentent principalement les provisions pour fonds dédiés, ainsi que celles concernant les indemnités de fin de carrière.

DETTES à court terme : 84 107 €

Elles correspondent essentiellement aux charges fiscales et sociales du dernier trimestre 2025, ainsi qu'à des factures de fournisseurs enregistrées en comptabilité en décembre et non encore réglées. Il s'agit donc exclusivement de dettes à court terme.

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE : 46 235 €

Ces produits concernant l'année 2026, ont été encaissés en 2025.

Le bilan évalue au 31 décembre 2025

la situation patrimoniale de l'Association.

- Les comptes d'actif recensent l'ensemble des biens et avoirs appartenant à Charente Nature (utilisation des ressources).
- Les comptes de passif indiquent l'origine des ressources.
- Le bilan s'équilibre cette année à 1 207 409 €, (+ 11 % par rapport à 2024).
- Le patrimoine de l'Association se lit à la rubrique « Fonds propres » qui s'élève à 779 724 €, montant en hausse par rapport à celui de l'an dernier (742 099 €).

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

L'exercice fait apparaître un bénéfice net comptable de 45 374 €.

Nous vous proposons que le résultat soit affecté aux fonds propres de l'association.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Ce sont les aides matérielles et logistiques apportées par nos partenaires : mise à disposition par la Ville d'Angoulême des locaux où est hébergé notre siège (7 708 €), ainsi que des prestations en nature réalisés par le cabinet vétérinaire VPlus de Barbezieux (6 644€) que de l'aide technique et logistique apportée par nos partenaires privés dans l'aménagement et le fonctionnement du Centre

de sauvegarde ; il est rappelé que l'association dispose de la propriété de La Borde grâce à un bail emphytéotique accordé par la société SUEZ.

De plus, pour mener à bien leurs missions au sein de Charente Nature, de nombreux bénévoles utilisent leur propre matériel.

VALORISATION

DU BÉNÉVOLAT

5 644
HEURES

Pour mener à bien ses missions, Charente Nature s'appuie sur l'investissement de ses bénévoles, qui contribuent grandement, chaque année, au fonctionnement de l'association. Il nous paraît important de mentionner, dans ce rapport, l'investissement de ces militants associatifs : membres du Conseil d'Administration, militants, experts bénévoles et de les remercier pour leur participation à animer des réunions, à assumer des représentations, à écrire des articles, des documents de synthèse, à encadrer des sorties, à animer des débats, des expositions, des conférences, à répondre aux sollicitations des gens...

Autant d'actions pour lesquelles les bénévoles de l'association sont en permanence mobilisés.

Pour cet exercice, a été comptabilisé le temps passé par les bénévoles dans la représentation institutionnelle et associative, ainsi que leur engagement dans les réunions internes, soit **588 heures supplémentaires par rapport à 2024** pour un montant de **83 813 €** (sur la base du smic horaire brut chargé 2025). Cette valorisation permet que partiellement de rendre compte de l'investissement bénévole au sein de l'association, c'est un début qu'il faut à l'avenir améliorer.

Conclusion



L'année 2025 s'achève sur une situation financière toujours saine.

→ **Concernant le bilan :**

les fonds propres, matelas de sécurité de l'Association, sont à un **niveau satisfaisant. L'endettement est faible.** La trésorerie permet de **faire face aux engagements de l'Association à court terme.**

→ **Concernant le compte de résultat :**

les produits sont en légère hausse, dans un contexte d'activité soutenue. **Les charges ont augmenté ;** cette évolution s'explique principalement par la hausse du poste des charges de personnel.

Le résultat de cet exercice permet d'envisager plus sereinement l'année 2026, qui s'annonce toutefois plus incertaine sur le plan financier que les années précédentes.

→ Cette situation s'explique notamment par le **départ à la retraite du directeur, Pierre Fantin, et le recrutement d'une nouvelle directrice Corinne Charrannat à compter du 5 janvier 2026, avec une période de binôme de quatre mois.**

→ Elle s'explique également par le renfort de l'équipe du secteur Expertise afin de faire face aux nombreuses sollicitations attendues en 2026.

L'activité devrait normalement permettre de compenser ces coûts, mais la prudence reste de rigueur, en particulier concernant les financements en provenance de nos partenaires publics, **tels que la Région, qui annonce déjà une baisse de 20 % des financements dédiés aux programmes biodiversité.**

De plus, nous demeurons dans l'incertitude quant à certaines subventions habituellement attribuées par les collectivités à des projets qu'elles soutiennent régulièrement, notamment en ce qui concerne le Centre de sauvegarde de la faune sauvage.

Cette année, **les principaux financeurs sont :**

- **23 structures privées (15 sociétés et entreprises, 7 associations)**
- **7 structures publiques (2 collectivités territoriales, 5 collectivités locales)**

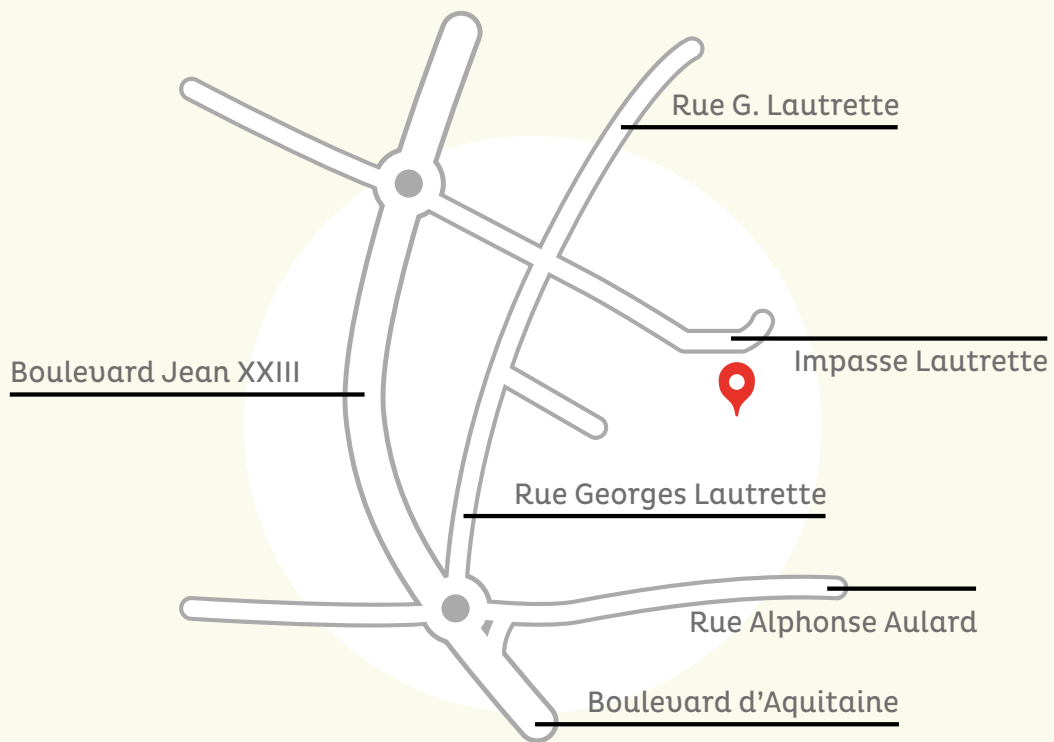
→ **10 organismes publics et l'Etat, ainsi que l'Union Européenne par le biais de notre fédération Poitou-Charentes Nature et de notre confédération France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine.**

Ces résultats satisfaisants sont aussi dus à l'engagement des bénévoles et à l'investissement des professionnels, qui ont porté tout au long de cette année les nombreuses actions de connaissance naturaliste, de sauvegarde la faune sauvage, de préservation de l'environnement, d'éducation... avec une diversité d'acteurs.

Nous profitons de ce rapport pour remercier tous nos partenaires publics et privés qui nous aident à apporter notre contribution au débat environnemental et qui s'investissent à nos côtés depuis plusieurs années.

Nous remercions également FIDAREC notre cabinet d'expertise comptable et notre commissaire aux comptes, **Jean-Michel Laidin, du cabinet SCORE**, pour leur travail et leurs conseils éclairés.

Châteaubernard, le 20 juin 2026



CHARENTE NATURE
Centre Hélène Bouché - Impasse Lautrette
16000 Angoulême
charentenature@charente-nature.org
www.charente-nature.org

Suivez nos ACTUS sur Facebook  CharenteNature

